

Marché noir des aGLP-1 : analyses alarmantes et riposte sanitaire de l'ANSM

Compte Test - 2025-11-24 12:10:02 - Vu sur pharmacie.ma

L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM-France) renforce son action contre la vente illégale en ligne de produits présentés comme contenant des agonistes du GLP-1 (aGLP-1), largement détournés pour leurs effets amaigrissants. Depuis plusieurs mois, l'agence française lutte contre la commercialisation et la publicité illicites de ces médicaments à prescription obligatoire. Toute vente sur internet, même par une pharmacie autorisée, est strictement interdite. Au cours de ses investigations récentes, l'ANSM a identifié dix sites marchands faisant la promotion et la vente de produits revendiquant contenir des aGLP-1. Des analyses menées dans ses laboratoires sur plusieurs patches commercialisés en ligne comme contenant du sémaglutide ont révélé l'absence totale de cette substance, ainsi que de toute autre molécule amaigrissante déclarée. Ces produits sont donc frauduleux et potentiellement dangereux, car ils peuvent renfermer des substances actives non déclarées ou nocives. Le caractère trompeur est aggravé par l'utilisation abusive de logos officiels tels que ceux de l'EMA ou de l'ANSM. Pour mettre un terme à ces pratiques, l'agence a saisi le procureur de la République au titre de l'article 40 du code de procédure pénale et effectué des signalements sur le portail Pharos du ministère de l'Intérieur. Elle a également demandé aux plateformes concernées de retirer immédiatement ces produits. Certaines marketplaces comme Amazon, Cdiscount et eBay ont supprimé les annonces. En revanche, d'autres sites, appartenant aux sociétés Hamjouy Limited et Zongest Limited, n'ont pas coopéré. Face à cette situation, l'ANSM a pris sept mesures de police sanitaire à l'encontre de ces sites, visant la suspension de la mise sur le marché, de la distribution, de la détention, de la vente, de l'import/export et de la publicité des produits frauduleux. Les sites concernés incluent notamment clairezon.com, ethereallives.com, jourvefgt.com, sainenbeau.com, slimsculed.com, raindeewmen.com et denanica.com. Ces mesures permettront aux services douaniers de saisir les produits illégaux et seront systématiquement reproduites pour chaque nouveau site signalé. Les aGLP-1 – tels que sémaglutide (Ozempic, Wegovy), liraglutide (Saxenda, Victoza), dulaglutide (Trulicity) ou tirzépatide (Mounjaro) – sont des médicaments destinés au traitement du diabète et de l'obésité. Présentés sous forme de stylos injecteurs, ils nécessitent une surveillance médicale stricte et ne peuvent être obtenus qu'en pharmacie, sur ordonnance.